

CONTRAT DE DEVELOPPEMENT ET DE TRANSITIONS 2023-2025

Feuille de route 2025

Chargé-e de mission Agriculture et du Projet Alimentaire Territorial

TERRITOIRE DE CONTRACTUALISATION : VALLÉE DE LA DORDOGNE CORRÉZIENNE

Maîtrise d'ouvrage :

SIRET : |2|0|0|0|7|4|9|3|8|

Contact (Personne référente et fonction) : Audrey BELPEUCH, Cheffe de projet territorial

Téléphone :

Fixe : 05 55 84 01 69

Mobile

Courriel : a.belpeuch@valleedordogne.org

Adresse :

N° - Libellé de la voie : Rue Emile Monbrial

Code postal : 19120

Localisation communale : Beaulieu-sur-Dordogne

CONTEXTE DU POSTE :

- **Besoins territoriaux justifiant le poste** (absence ingénierie sur le territoire sur la thématique concernée, plus-value/chaîne d'ingénierie existante) :

A partir de 2018 et par le constat que 60 % des chefs d'exploitations agricoles ont plus de 50 ans, les acteurs locaux (notamment des élus et des producteurs) ont engagé des réflexions pour soutenir l'agriculture locale et trouver une réponse à la perte prononcée de ce secteur économique vital. Et, depuis l'ouverture d'un poste de chargé de mission Agriculture à mi-temps, puis à temps-plein à partir de novembre 2020, au sein du PETR, la mobilisation des élus et des acteurs de l'alimentation locale a fait naître une réelle volonté d'émergence d'un Projet Alimentaire Territorial en Vallée de la Dordogne Corrézienne. Afin d'engager cette émergence, plusieurs enjeux et objectifs stratégiques ont été identifiés :

I. Développer et valoriser le système alimentaire local

- a. Soutenir l'approvisionnement local et biologique de la restauration hors-domicile
- b. Mettre en valeur nos métiers de l'alimentation
- c. Favoriser le développement des circuits-courts sur le territoire Vallée de la Dordogne Corrézienne
- d. Promouvoir la mise en réseau des acteurs de l'alimentation locale

II. Promouvoir et valoriser une agriculture durable et de proximité

- a. Inciter le renouvellement des générations des exploitations agricoles
- b. Favoriser la transition agro-écologique
- c. Accompagner l'évolution des pratiques agricoles pour favoriser leur intégration dans les circuits-courts (passage au bio, mise en place de ventes directes...)

III. Préserver le patrimoine culinaire et les savoir-faire locaux

- a. Soutenir les productions labellisées et reconnues
- b. Mettre en œuvre et participer à des événementiels ciblés
- c. Promouvoir l'agritourisme pour faciliter les échanges entre les agriculteurs et les touristes

IV. Favoriser un accès à une alimentation saine

- a. Favoriser la lutte contre le gaspillage alimentaire
- b. Privilégier la lutte contre la précarité alimentaire
- c. Soutenir l'éducation alimentaire sur le territoire Vallée de la Dordogne Corrézienne

Le plan d'action co-construit avec les élus, les partenaires de la démarche et les financeurs (GAL Vallée de la Dordogne Corrézienne, DRAAF Nouvelle-Aquitaine, Région Nouvelle-Aquitaine et Département de la Corrèze) vise à favoriser l'émergence de la démarche et surtout à mobiliser les acteurs de l'alimentation locale (des producteurs aux consommateurs). Le nouveau plan d'action pour les deux prochaines années s'inscrit dans la suite du précédent tout en le renforçant, en intégrant la stratégie construite en 2020 ainsi que le schéma d'actions présenté ci-dessus (actions d'études, de mise en réseau et de valorisation). Seules des actions partenariales et d'investissements portées par d'autres structures que le PETR complètent le schéma initial.

• Lien avec la stratégie et le plan d'actions du contrat

Le territoire de la Vallée de la Dordogne Corrézienne a été retenu en 2021 comme territoire expérimental par la Région Nouvelle-Aquitaine, dans le cadre de la démarche « *Néo Terra* ». Une feuille de route a été définie pour mettre en place des expérimentations et intégrer les ambitions Néo Terra en faveur de la transition écologique et énergétique, dans un but de préparation à la nouvelle contractualisation. Notamment, le PAT a été identifié comme une des composantes majeures au regard de la transition agro-écologique et de la préservation des terres agricoles et de la ressource en eau. C'est dans ce cadre que la stratégie du contrat de développement et de transitions 2023-2025 intègre cette démarche comme un des axes stratégiques :

« Axe 1 – Poursuivre la transition vers une alimentation locale et une agriculture durable ».

Dans cette fiche et pour cette nouvelle programmation, il est proposé de prolonger le soutien accordé à la démarche d'émergence du PAT, et plus particulièrement à son ingénierie pour l'année 2025.

FEUILLE DE ROUTE 2025 :

Objectifs opérationnels pour l'année 2025	Actions à mettre en place en 2025	Méthode (Calendrier, partenariat, gouvernance, moyens...)	Indicateurs de résultats
Renforcer l'accès à une alimentation Bio, Locale et de Qualité	Accompagner et structurer les filières locales dans le but de fournir la restauration collective en produits locaux	Mise en place du plan d'action issu de l'étude de 2024 Phase 1 – Mars 2025 Diagnostic des besoins de la restauration collective pour une période d'un an Phase 2 – Septembre 2025 Mise en relation entre producteurs et Restauration collective <i>Organisation avec le département de la Corrèze en court de coordination</i> Phase 3 Mise en place d'expérimentations d'approvisionnement	Nombre d'établissements participants à la démarche Mobilisation et conventionnement avec la restauration collective Mobilisation des producteurs Rédaction et Transmission des Comptes-rendus
	Accompagnement les Restaurants scolaires vers un approvisionnement en produits locaux	Mars 2025 Rencontre des Cantines Eté 2025 Organisation de visite d'exploitations agricoles Organisation de formations thématiques Accompagnement à la coordination entre les établissements Accompagnement de certains d'établissements à la transition vers un approvisionnement local	Nombre d'établissements participants à la démarche Nombre d'intéressées par la démarche Nombre de temps de rencontres Intercantines Nombre de participants
Améliorer l'accessibilité aux productions locales	Mise à jour de la version numérique de l'annuaire des producteurs locaux sur le territoire du PETR Valoriser les productions locales au travers la	Avril 2025 Promouvoir l'annuaire en vue d'une prochaine édition en 2026 Envisager un annuaire à l'échelle de l'Office de	Nombre de producteurs inscrits

	coordination pour des évènements Etude des marchés du territoire	Tourisme (<i>Programme Avenir Montagne</i>) Printemps 2025 Lancement d'un AMI à destination des collectivités ayant un marché hebdomadaire	Nombre de Communes inscrites Nombre de marchés diagnostiqués
Accompagner les actions de lutte contre la précarité alimentaire	Identifier le positionnement et le rôle du PAT dans l'environnement des structures d'aides Alimentaires	Rencontres avec les Associations de Lutte contre la Précarité Alimentaire Accompagnement pour l'organisation d'atelier cuisine pour manger de qualité et à prix réduit Poursuite des pistes de solution autour du modèle d'épicerie solidaire	Nombre de rencontres Nombre d'acteurs mobilisés Identification de solutions
Accompagner et orienter les porteurs de projets		Rencontre avec les porteurs de projets (Présentation et suivis des projets, orientation juridique, etc.) Accompagnement au travers de leurs besoins et attentes	Nombre de porteurs de projets accompagnés
Animation du PAT	Mise en réseau des acteurs du PAT (réunions d'échanges, visites de terrain, témoignages et expertises divers...),	Mobilisation de nouveaux acteurs autour du PAT Faire connaître le PAT Participer à des temps de rencontres Présence sur le territoire Relais auprès des producteurs des aides/dispositifs mobilisables de la Région	Temps de rencontre Nombre de réunions Transmission des comptes-rendus



Conformément à son cadre d'intervention, **dans le bilan annuel du poste, la Région s'attachera à évaluer :**

- **l'atteinte des objectifs annuels de la présente feuille de route,**
- **le nombre de projets mis en œuvre et/ou accompagnés**
- **niveau de cohérence avec le plan d'actions de la contractualisation**
- **niveau de cohérence avec les politiques sectorielles régionales**
- l'articulation avec la chaîne d'ingénierie locale
- **la participation aux séminaires, formations, manifestations organisées par la Région** ou ses partenaires

PLAN DE FINANCEMENT

Dépenses prévisionnelles : ☐ HT ☒ TTC

Dépenses	TOTAL	Financement	Montant en €	%
Salaire chargé 1 ETP sur 12 mois	40 000,00 €	Etat		
		Région	16 000,00€	40,00
		Département		
		Europe	16 000,00€	40,00
		Autres financements publics (<i>préciser</i>)		
		Autofinancement	8 000,00€	20,00
TOTAL	40 000,00 €	TOTAL	40 000€	100,00

PIECES COMPLEMENTAIRES A JOINDRE

- ☐ Lettre de demande d'aide à l'attention de M. le Président du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine
- ☐ Délibération de la structure porteuse du poste approuvant son plan de financement.
- ☐ Pour les territoires de projet non doté de structure porteuse, la délibération et/ou la convention de partenariat entre EPCI actant la mise à disposition du poste à l'échelle du territoire de contractualisation
- ☐ Relevé d'Identité Bancaire
- ☐ A partir de l'année n+1, le territoire devra joindre un bilan quantitatif et qualitatif portant sur la réalisation des objectifs de l'année précédente.